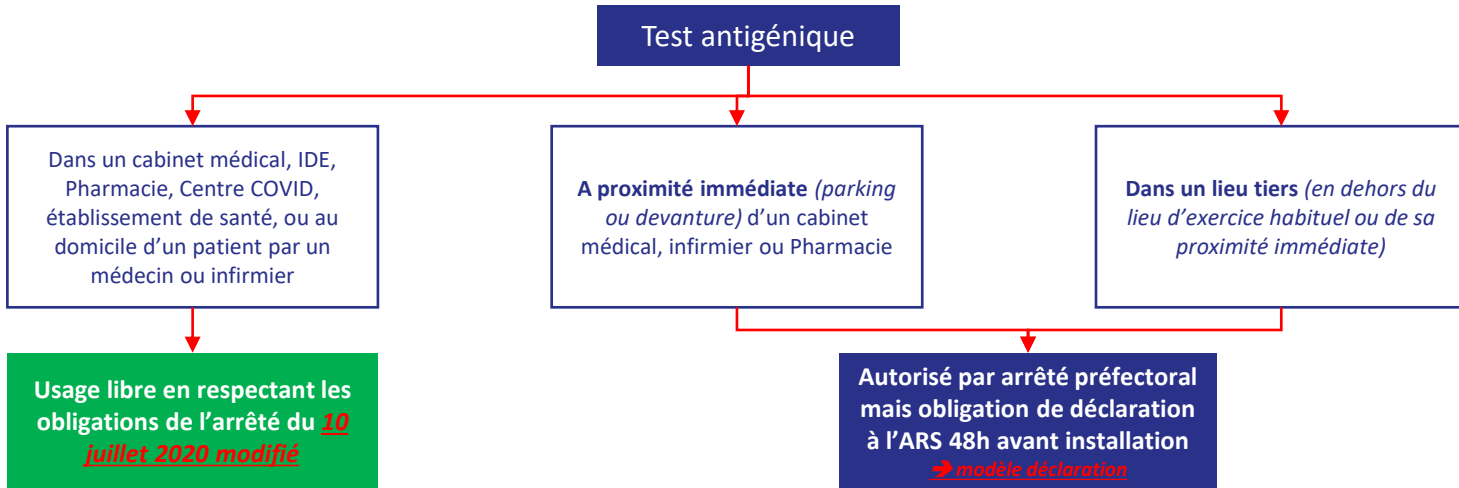


## Test AntiGénique

Comment faire pour réaliser des tests en dehors de mon lieu d'exercice ?



### Réaliser un tests antigénique en dehors de mon lieux d'exercice :

1. Je télécharge le [modèle](#) de déclaration
2. Je le complète et le signe
3. Je l'adresse par e-mail 48h avant l'ouverture à l'ARS en mettant mon CDO et mon URPS en copie
4. Je reçois un accusé réception autorisant l'installation